

**Communauté de Communes  
Jabron Lure Vançon Durance**

Le village – 04290 SALIGNAC  
Tél. 04.92.34.46.75  
ccjlvd@orange.fr

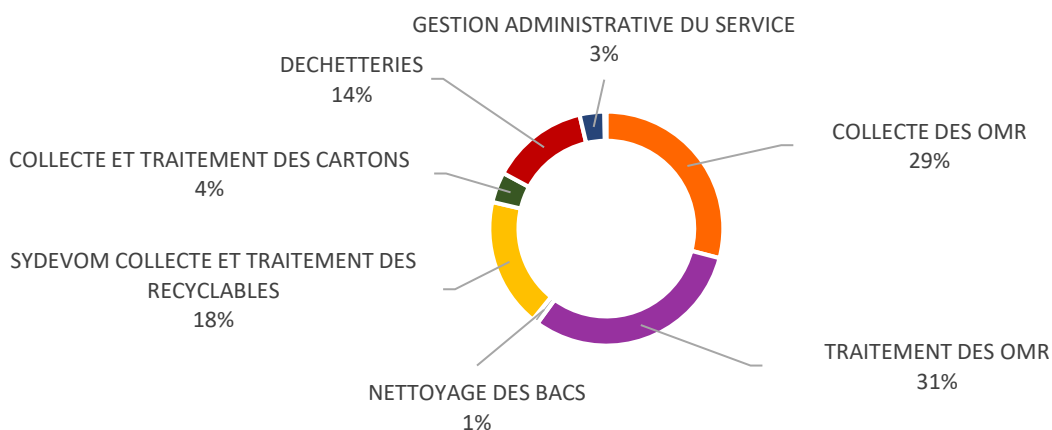
**LE SERVICE DE GESTION DES  
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS  
DE LA CCJLVD**

La collecte des déchets et leur traitement par enfouissement ou recyclage relève de la compétence de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance (CCJLVD).

En 2018, la répartition des dépenses de fonctionnement du service de gestion des déchets ménagers et assimilés est la suivante :

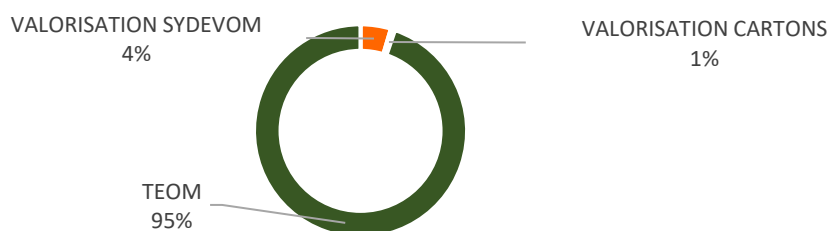


**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GESTION DES OM**



Ces dépenses sont principalement financées par la TEOM (taxe uniquement affectée au service gestion des déchets).

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GESTION DES OM**



Aujourd'hui les **ordures ménagères résiduelles** (OMR - autrement dit les sacs noirs fermés de notre poubelle) sont enfouies au centre d'enfouissement du Beynon (05). Le traitement de ces OMR est facturé au poids (à la tonne). Ainsi, plus la quantité d'OMR de la CCJLVD est importante, plus la somme facturée à la CCJLVD sera élevée...et donc plus le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) demandé sera important.

Au contraire des OMR, toutes les **déchets recyclables** (emballages plastiques, cartons, papiers, verre...) sont rachetés par des filières de valorisation. Ces soutiens financiers participent au financement des dépenses du service de gestion des déchets. Ainsi, plus ces recettes sont importantes, moins la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera élevée.

**Alors n'hésitez plus et triez !**